



M A I R I E D E
C H A T E L

AVIS

**D'ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET DE REMPLACEMENT
DE LA TELECABINE DU LINGA**

Par arrêté N° urba 2024-001 du 05 janvier 2024, monsieur le maire de la commune de CHATEL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de remplacement de la télécabine du Linga par un télésiège 6 places débrayable.

A cet effet, M. CONSTANTIN Georges a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au Centre Technique Municipal de CHATEL (1014 route de la Dranse – 74390 CHATEL) **du vendredi 26 janvier 2024 à 9h00 au mardi 27 février 2024 à 17h00** aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- ✓ **Vendredi 26 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture)**
- ✓ **Lundi 12 février 2024 de 9h00 à 12h00**
- ✓ **Mardi 27 février 2024 de 14h00 à 17h00 (clôture)**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de remplacement de la télécabine du Linga pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au Centre Technique Municipal. Elles pourront également être adressées :

- ✓ par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : *M. le commissaire-enquêteur – enquête-publique sur le projet de remplacement du télécabine du Linga – mairie de Châtel - 109 route du Centre - 74390 CHATEL.*
- ✓ par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique@mairiedechatel.fr

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la commune : www.mairie-chatel.com

Le dossier d'enquête dématérialisé pourra être consulté en mairie sur un poste informatique, aux heures d'ouverture au public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès leur réception, pendant une durée d'un an.

Nicolas RUBIN,
Maire de CHATEL

